



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### METRO A AUGMENTÉ SON BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION DE 10,9 % AU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2010

---

#### FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2010

- Bénéfice net de 120,0 millions \$, en hausse de 6,6 %
  - Bénéfice net dilué par action de 1,12 \$, en hausse de 10,9 %
  - Chiffre d'affaires de 3 561,3 millions \$, en hausse de 1,4 %
  - Dividende par action déclaré de 0,17 \$, en hausse de 23,6 %
- 

**(Montréal, le 11 août 2010)** – METRO INC. (TSX : MRU.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre de l'exercice 2010 terminé le 3 juillet 2010. METRO a réalisé un bénéfice net de 120,0 millions \$, soit une augmentation de 6,6 % par rapport au même trimestre l'an dernier, et un bénéfice net dilué par action de 1,12 \$ comparativement à 1,01 \$ l'an dernier, en hausse de 10,9 %.

« Nous sommes satisfaits de nos résultats du troisième trimestre, qui sont en progression par rapport à l'excellent troisième trimestre de l'an dernier, malgré une déflation persistante dans certaines catégories de produits et une prudence soutenue des consommateurs. Suite au lancement réussi de notre programme de fidélité Metro & Moi en avril dernier dans la ville de Québec, nous déploierons ce programme l'automne prochain dans toutes les autres régions du Québec. Nous sommes confiants que nos stratégies axées sur les besoins de nos clients combinées à une saine gestion de nos frais d'exploitation nous permettront de poursuivre<sup>(2)</sup> notre croissance, » a déclaré Eric R. La Flèche, président et chef de la direction.

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,4 % au troisième trimestre de 2010 pour atteindre 3 561,3 millions \$ comparativement à 3 513,3 millions \$ l'an dernier. Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,4 % au cours des 40 premières semaines de l'exercice 2010 pour atteindre 8 783,0 millions \$, comparativement à 8 663,5 millions \$ pour la période correspondante de 2009.

Ces croissances ont été réalisées malgré une légère baisse de notre panier alimentaire, alors que l'an dernier une importante inflation des prix des aliments ainsi que la fermeture temporaire de plusieurs magasins d'un compétiteur en conflit de travail avaient favorisé notre chiffre d'affaires des trois premiers trimestres. Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de nos magasins comparables a diminué de 0,6 % en raison d'une déflation dans certaines catégories de produits.

## BÉNÉFICE AVANT FRAIS FINANCIERS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT (BAIIA)<sup>(1)</sup>

Le BAIIA<sup>(1)</sup> du troisième trimestre de 2010 a été de 247,7 millions \$ comparativement à 233,0 millions \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,3 %. Le BAIIA<sup>(1)</sup> du troisième trimestre représente un taux de 7,0 % du chiffre d'affaires comparativement à 6,6 % l'an dernier.

Pour la période des 40 premières semaines de l'exercice 2010, le BAIIA<sup>(1)</sup> a été de 601,4 millions \$, soit 6,8 % du chiffre d'affaires, comparativement à 565,8 millions \$ pour la période correspondante de 2009 ou 6,5 % du chiffre d'affaires. En excluant les charges non récurrentes de 0,9 million \$ et de 8,7 millions \$ avant impôts enregistrées respectivement au cours des périodes des 40 premières semaines des exercices 2010 et 2009 pour la conversion des bannières des supermarchés en Ontario à la bannière Metro, les pourcentages du BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> sur le chiffre d'affaires ont été de 6,9 % pour 2010 et de 6,6 % pour 2009.

Ces progressions sont attribuables principalement à nos marges brutes augmentées par l'amélioration des opérations dans nos magasins.

Notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard a été de 8,0 millions \$ au troisième trimestre de 2010 et de 25,3 millions \$ au cours de la période des 40 premières semaines de l'exercice 2010, comparativement à 5,2 millions \$ et 25,7 millions \$ pour les périodes correspondantes de 2009. En excluant les éléments non récurrents ainsi que notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard, nos BAIIA ajustés<sup>(1)</sup> du troisième trimestre et de la période des 40 premières semaines de l'exercice 2010 ont été respectivement de 239,7 millions \$ et 577,0 millions \$ ou 6,7 % et 6,6 % des chiffres d'affaires, comparativement à 230,7 millions \$ ou 6,6 % du chiffre d'affaires pour le troisième trimestre de 2009 et de 548,8 millions \$ ou 6,3 % du chiffre d'affaires pour la période des 40 premières semaines de l'exercice 2009.

## Ajustements au BAIIA<sup>(1)</sup>

	16 semaines Exercices financiers					
	2010			2009		
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/Chiffre d'affaires (%)	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/Chiffre d'affaires (%)
BAIIA	247,7	3 561,3	7,0	233,0	3 513,3	6,6
Charges de conversion de bannières	—	—	—	2,9	—	—
BAIIA ajusté	247,7	3 561,3	7,0	235,9	3 513,3	6,7
Quote-part dans Alimentation Couche-Tard	(8,0)	—	—	(5,2)	—	—
BAIIA ajusté excluant la quote-part	239,7	3 561,3	6,7	230,7	3 513,3	6,6

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

	40 semaines Exercices financiers					
	2010			2009		
	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/Chiffre d'affaires (%)	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/Chiffre d'affaires (%)
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>						
BAIIA	601,4	8 783,0	6,8	565,8	8 663,5	6,5
Charges de conversion de bannières	0,9	—		8,7	—	
BAIIA ajusté	602,3	8 783,0	6,9	574,5	8 663,5	6,6
Quote-part dans Alimentation Couche-Tard	(25,3)	—		(25,7)	—	
BAIIA ajusté excluant la quote-part	577,0	8 783,0	6,6	548,8	8 663,5	6,3

#### AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS

Les dépenses d'amortissement pour le troisième trimestre et les 40 premières semaines de l'exercice 2010 ont été respectivement de 62,2 millions \$ et de 155,9 millions \$, comparativement à 58,6 millions \$ et 142,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de 2009. Les frais financiers ont été de 13,9 millions \$ au troisième trimestre de 2010 et de 14,6 millions \$ au trimestre correspondant de l'an dernier. Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010, les frais financiers ont été de 35,2 millions \$, comparativement à 37,9 millions \$ pour la période correspondante de l'an dernier. Le taux de financement moyen a été de 3,9 % pour la période des 40 premières semaines de l'exercice 2010, comparativement à 4,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

#### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les charges d'impôts ont été de 51,6 millions \$ au troisième trimestre de 2010 et de 111,9 millions \$ pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010 avec des taux d'imposition respectifs de 30,1 % et de 27,3 %. Au cours du premier trimestre de 2010, nous avons bénéficié d'une réduction de 10,0 millions \$ de nos passifs d'impôts futurs et de notre charge d'impôts. En excluant cette réduction, le taux effectif pour la période des 40 premières semaines de l'exercice 2010 a été de 29,7 %. Pour le troisième trimestre de 2009 et les 40 premières semaines de l'exercice 2009, les charges d'impôts ont été respectivement de 47,2 millions \$ et de 115,1 millions \$ avec des taux d'imposition respectifs de 29,5 % et de 29,9 %. Au cours du troisième trimestre de 2009, le gouvernement du Québec a réduit le taux d'imposition applicable aux revenus de placement et cette baisse a eu pour effet de réduire nos passifs d'impôts futurs de 2,7 millions \$ et nos charges d'impôts du même montant. En excluant cette réduction, nos taux d'imposition respectifs du troisième trimestre de 2009 et des 40 premières semaines de l'exercice 2009 ont été de 31,2 % et de 30,6 %.

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

## BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour le troisième trimestre de 2010 a été de 120,0 millions \$, comparativement à 112,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé, soit une augmentation de 6,6 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,12 \$ par rapport à 1,01 \$ l'an passé, en hausse de 10,9 %. En excluant les charges de conversion de bannières de 2,9 millions \$ avant impôts et la réduction de nos charges d'impôts de 2,7 millions \$ enregistrées au troisième trimestre de 2009, notre bénéfice net et notre bénéfice net dilué par action du troisième trimestre de 2010 ont augmenté respectivement de 7,3 % et de 10,9 %.

Le bénéfice net pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010 a été de 298,4 millions \$ comparativement à 270,0 millions \$ l'an passé, soit une augmentation de 10,5 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 2,77 \$ comparativement à 2,42 \$ l'an passé, soit une hausse de 14,5 %. En excluant la réduction de charge d'impôts de 10,0 millions \$ enregistrée au premier trimestre de 2010 et celle de 2,7 millions \$ au troisième trimestre de 2009 ainsi que les charges de conversion de bannières de 0,9 million \$ et de 8,7 millions \$ avant impôts de 2010 et 2009 respectivement, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010 a été de 289,0 millions \$ et de 273,1 millions \$ pour la période correspondante de 2009, soit une hausse de 5,8 %. Le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> a été de 2,68 \$ comparativement à 2,45 \$ l'an passé, soit une hausse de 9,4 %.

## Ajustements au bénéfice net

	16 semaines Exercices financiers					
	2010		2009		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	120,0	1,12	112,6	1,01	6,6	10,9
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	—	—	1,9	0,02		
Diminution de la charge d'impôts	—	—	(2,7)	(0,02)		
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	120,0	1,12	111,8	1,01	7,3	10,9

	40 semaines Exercices financiers					
	2010		2009		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	298,4	2,77	270,0	2,42	10,5	14,5
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	0,6	—	5,8	0,05		
Diminution de la charge d'impôts	(10,0)	(0,09)	(2,7)	(0,02)		
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	289,0	2,68	273,1	2,45	5,8	9,4

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## Résumé des résultats trimestriels

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2010	2009	2008	Variation (%)
<b>Chiffre d'affaires</b>				
1 <sup>er</sup> trim.	2 645,0	2 600,5	–	1,7
2 <sup>e</sup> trim.	2 576,7	2 549,7	–	1,1
3 <sup>e</sup> trim.	3 561,3	3 513,3	–	1,4
4 <sup>e</sup> trim.	–	2 532,5	2 476,0	2,3
<b>Bénéfice net</b>				
1 <sup>er</sup> trim.	98,1	81,1	–	21,0
2 <sup>e</sup> trim.	80,3	76,3	–	5,2
3 <sup>e</sup> trim.	120,0	112,6	–	6,6
4 <sup>e</sup> trim.	–	84,4	72,5	16,4
<b>Bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup></b>				
1 <sup>er</sup> trim.	88,7	84,1	–	5,5
2 <sup>e</sup> trim.	80,3	77,2	–	4,0
3 <sup>e</sup> trim.	120,0	111,8	–	7,3
4 <sup>e</sup> trim.	–	85,9	72,5	18,5
<b>Bénéfice net dilué par action</b> <i>(en dollars)</i>				
1 <sup>er</sup> trim.	0,91	0,73	–	24,7
2 <sup>e</sup> trim.	0,74	0,68	–	8,8
3 <sup>e</sup> trim.	1,12	1,01	–	10,9
4 <sup>e</sup> trim.	–	0,77	0,65	18,5
<b>Bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup></b> <i>(en dollars)</i>				
1 <sup>er</sup> trim.	0,82	0,76	–	7,9
2 <sup>e</sup> trim.	0,74	0,68	–	8,8
3 <sup>e</sup> trim.	1,12	1,01	–	10,9
4 <sup>e</sup> trim.	–	0,78	0,65	20,0

Les chiffres d'affaires des premier, deuxième et troisième trimestres de 2010 ont augmenté respectivement de 1,7 %, de 1,1 % et de 1,4 % par rapport à ceux de 2009. Ces croissances ont été réalisées malgré une déflation persistante dans certaines catégories de produits en 2010, alors que l'an dernier une importante inflation des prix des aliments ainsi que la fermeture temporaire de plusieurs magasins d'un compétiteur en conflit de travail avaient favorisé notre chiffre d'affaires des trimestres correspondants.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2009 a augmenté de 2,3 % par rapport à celui correspondant de 2008. Nos mises en marché bien ciblées ont permis de connaître cette croissance. En excluant la baisse des ventes de produits de tabac, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2009 a augmenté de 3,2 % par rapport à celui de 2008.

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du premier trimestre de 2010 ont été en hausse de 21,0 % et de 24,7 % respectivement par rapport à ceux de 2009. En excluant les charges de conversion de bannières de 0,9 million \$ et de 4,5 millions \$ avant impôts enregistrées respectivement au premier trimestre de 2010 et de 2009 ainsi que la réduction de notre charge d'impôts de 10,0 millions \$ dont nous avons bénéficié au premier trimestre de 2010 par suite des réductions futures du taux d'imposition ontarien, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> du premier trimestre de 2010 ont augmenté de 5,5 % et de 7,9 %.

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du deuxième trimestre de 2010 ont été en hausse de 5,2 % et de 8,8 % respectivement par rapport à ceux de 2009.

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du troisième trimestre de 2010 ont été en hausse de 6,6 % et de 10,9 % par rapport à ceux de 2009. En excluant les éléments non récurrents enregistrés au troisième trimestre de 2009, soit des charges de 2,9 millions \$ avant impôts pour soutenir la conversion des supermarchés en Ontario à la bannière Metro ainsi qu'une réduction de nos charges d'impôts de 2,7 millions \$, le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du troisième trimestre de 2010 ont augmenté de 7,3 % et de 10,9 % par rapport au bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> et au bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> du troisième trimestre de 2009.

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du quatrième trimestre de 2009 ont été en hausse de 16,4 % et de 18,5 % par rapport à ceux de 2008. En excluant les charges de conversion des supermarchés en Ontario à la bannière Metro de 2,3 millions \$ avant impôts enregistrées au quatrième trimestre de 2009, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> du quatrième trimestre de 2009 ont augmenté de 18,5 % et de 20,0 % par rapport au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action du quatrième trimestre de 2008. Au quatrième trimestre de 2009, la croissance de notre chiffre d'affaires et nos efforts déployés dans nos magasins en Ontario pour améliorer nos opérations nous ont permis d'augmenter nos marges brutes.

	2010			2009				2008
	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T4	T4
<i>(en millions de dollars)</i>								
Bénéfice net	<b>98,1</b>	<b>80,3</b>	<b>120,0</b>	81,1	76,3	112,6	84,4	72,5
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	<b>0,6</b>	—	—	3,0	0,9	1,9	1,5	—
Diminution de la charge d'impôts	<b>(10,0)</b>	—	—	—	—	(2,7)	—	—
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	<b>88,7</b>	<b>80,3</b>	<b>120,0</b>	84,1	77,2	111,8	85,9	72,5

	2010			2009				2008
	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T4	T4
<i>(en dollars et par action)</i>								
Bénéfice net dilué	<b>0,91</b>	<b>0,74</b>	<b>1,12</b>	0,73	0,68	1,01	0,77	0,65
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	—	—	—	0,03	—	0,02	0,01	—
Diminution de la charge d'impôts	<b>(0,09)</b>	—	—	—	—	(0,02)	—	—
Bénéfice net dilué ajusté <sup>(1)</sup>	<b>0,82</b>	<b>0,74</b>	<b>1,12</b>	0,76	0,68	1,01	0,78	0,65

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

## Situation de trésorerie

### ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les activités d'exploitation ont généré des fonds de 190,4 millions \$ au troisième trimestre de 2010 et de 368,5 millions \$ pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010, comparativement à 115,2 millions \$ au trimestre correspondant de 2009 et à 289,3 millions \$ pour la période des 40 premières semaines de l'exercice 2009. Ces augmentations des flux générés s'expliquent principalement par la hausse du bénéfice net et les variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement.

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 55,4 millions \$ au troisième trimestre de 2010 et de 309,6 millions \$ pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010, comparativement à 73,7 millions \$ et à 164,0 millions \$ pour les périodes correspondantes de 2009. L'utilisation moindre de fonds au troisième trimestre de 2010 par rapport à celle de 2009 s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles moins élevées en 2010. L'utilisation accrue de fonds pour la période des 40 premières semaines de l'exercice 2010 par rapport à celle de 2009 s'explique par l'acquisition de 18 magasins en 2010 pour une considération en espèces de 152,3 millions \$ (nette de la trésorerie acquise de 0,3 million \$).

Nous avons investi avec les détaillants 231,6 millions \$ au cours des 40 premières semaines de l'exercice 2010 pour une augmentation nette de 406 200 pieds carrés ou 2,1 % de notre réseau de détail. Nous avons procédé à l'ouverture de 13 nouveaux magasins ainsi qu'à des agrandissements et des rénovations majeures dans 32 magasins.

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont nécessité des fonds de 86,7 millions \$ au troisième trimestre de 2010 comparativement à 86,0 millions \$ pour le troisième trimestre de 2009.

Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010, les activités de financement ont nécessité 180,1 millions \$ comparativement à 112,9 millions \$ pour la période correspondante de 2009. L'augmentation des fonds utilisés pour les activités de financement s'explique, d'une part, par des rachats d'actions subalternes catégorie A plus élevés et, d'autre part, par des émissions d'actions moins élevées en 2010 comparativement à 2009.

## Situation financière

Malgré la situation économique difficile, nous n'anticipons<sup>(2)</sup> aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2010 comme étant très saine. Nous avons une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 400,0 millions \$, et notre pourcentage de dette à long terme sur le total combiné de la dette à long terme et de l'avoir des actionnaires (dette à long terme/capital total) était de 29,5 %.

Les principaux éléments de dette à long terme à la fin du troisième trimestre de 2010 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Solde (en millions de dollars)	Échéance
Facilité de crédit A	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	369,3	15 août 2012
Billets de Série A	Taux fixe à 4,98 %	200,0	15 octobre 2015
Billets de Série B	Taux fixe à 5,97 %	400,0	15 octobre 2035

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

Nous avons également à la fin du trimestre un contrat d'échange de taux d'intérêt sur un montant nominal de 50,0 millions \$ de la facilité de crédit A. Ce contrat permet l'échange des paiements d'intérêts variables contre des paiements d'intérêts fixes selon les conditions suivantes :

Taux fixe	Montant nominal (en millions de dollars)	Échéance
4,0425 %	50,0	16 décembre 2010

Ainsi, en considérant le contrat d'échange, nous avons à la fin du trimestre l'équivalent de 650,0 millions \$ de dette à long terme à taux fixes variant de 4,4925 % à 5,97 % et 319,3 millions \$ à taux variables fluctuant selon les variations des taux des acceptations bancaires.

À la fin du troisième trimestre, nous avons également des contrats de change à terme afin de nous protéger des variations de taux de change sur nos achats futurs en dollars US. Ces contrats de change à terme avaient une échéance à court terme et leur juste valeur était non significative.

#### RATIOS FINANCIERS

	Au 3 juillet 2010	Au 26 septembre 2009
<b>Structure financière</b>		
Dette à long terme (en millions de dollars)	1 004,9	1 004,3
Avoir des actionnaires (en millions de dollars)	2 400,5	2 264,1
Dette à long terme/capital total (%)	29,5	30,7
	<b>Exercice 2010 (40 semaines)</b>	<b>Exercice 2009 (40 semaines)</b>
<b>Résultats</b>		
BAlIA <sup>(1)</sup> /Frais financiers (fois)	17,1	14,9

#### CAPITAL-ACTIONS, OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET UNITÉS D' ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 3 juillet 2010	Au 26 septembre 2009
Nombre d'actions subalternes catégorie A en circulation (en milliers)	105 209	107 830
Nombre d'actions catégorie B en circulation (en milliers)	631	718
<b>Options d'achat d'actions :</b>		
Nombre en circulation (en milliers)	1 737	1 864
Prix d'exercice (en dollars)	20,20 à 44,19	17,23 à 39,17
Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	31,75	28,53
<b>Unités d'actions au rendement :</b>		
Nombre en circulation (en milliers)	309	268
Échéance moyenne pondérée (en mois)	19	18

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »



## PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

La Société a décidé de renouveler son programme de rachat d'actions afin de se doter d'une option supplémentaire pour utiliser les liquidités excédentaires. Ainsi, nous pourrions décider, dans le meilleur intérêt des actionnaires, de rembourser la dette ou de racheter des actions de la Société. Sous réserve de l'approbation réglementaire, le conseil d'administration a autorisé la Société à acheter, dans le cours normal de ses activités entre le 8 septembre 2010 et le 7 septembre 2011, jusqu'à concurrence de 6 000 000 de ses actions subalternes catégorie A représentant approximativement 5,7 % de ses actions émises et en circulation, le 6 août 2010 à la fermeture de la Bourse de Toronto. Les achats s'effectueront au prix du marché par l'entremise de cette bourse et conformément à ses règles et politiques. Les actions subalternes catégorie A ainsi achetées seront annulées. Relativement à son programme de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités présentement en cours, pour la période du 8 septembre 2009 au 30 juillet 2010, la Société a racheté 3 496 300 de ses actions subalternes catégorie A à un prix moyen de 39,76 \$ pour une considération totale de 139,0 millions \$.

## DIVIDENDES

Le 10 août 2010, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,17 \$ par action à l'égard des actions subalternes catégorie A et des actions catégorie B, payable le 3 septembre 2010, soit une hausse de 23,6 % par rapport au dividende déclaré au même trimestre de l'année précédente. Sur une base annualisée, ce dividende représente 20,3 % du bénéfice net de 2009.

## OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 33,02 \$ à 45,56 \$ au cours des trois premiers trimestres de 2010. Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto s'est élevé à 58,1 millions. Le cours de clôture du vendredi 30 juillet 2010 était de 43,94 \$ comparativement à 34,73 \$ à la fin de l'exercice 2009.

## Nouvelle convention comptable récemment publiée

### Normes internationales d'information financière

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé la date de conversion des PCGR aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ainsi, les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public devront adopter les IFRS pour leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Pour la Société, la date de conversion aux IFRS sera le premier jour de l'exercice 2012, soit le 25 septembre 2011.

Afin de réaliser la conversion de nos états financiers consolidés aux IFRS, nous avons mis sur pied une structure de projet. Une équipe de travail multidisciplinaire analyse, recommande les choix de conventions comptables et implante chacune des normes IFRS. Un comité directeur, formé de membres de la haute direction, approuve les choix de conventions comptables et s'assure que les ajustements sont faits, entre autres, aux technologies de l'information, aux contrats et au contrôle interne. Les vérificateurs externes sont informés et consultés sur nos choix. Le comité de vérification de la Société veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités et réussisse la conversion aux IFRS.

Nous avons élaboré un plan de travail dont les phases, les activités, les échéances et l'état d'avancement sont résumés ci-après :

### Phase 1 : Analyse préliminaire et diagnostic

Activités	Identification des normes IFRS qui entraîneront des changements dans la comptabilisation des états financiers consolidés et des informations à fournir.
	Classement des normes en fonction de leur impact attendu sur nos états financiers consolidés et des efforts requis pour leur implantation.
Échéance	Fin de notre exercice 2008.
État d'avancement	Terminé.

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

## Phase 2 : Analyse des normes

Activités	Analyse des différences entre les PCGR et les IFRS.
	Choix des conventions comptables que la Société appliquera de façon continue.
	Choix par la Société des allègements offerts par l'IFRS 1 à la date de transition.
	Calcul des impacts quantitatifs sur les états financiers consolidés.
	Analyse des informations à fournir.
	Préparation d'un projet d'états financiers consolidés et de notes.
	Identification des impacts collatéraux dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• technologies de l'information;</li> <li>• contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF);</li> <li>• contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI);</li> <li>• contrats;</li> <li>• rémunération;</li> <li>• fiscalité;</li> <li>• formation.</li> </ul>
Échéance	Nous avons préparé un échéancier détaillé qui répartit l'analyse de la majorité des normes jusqu'à la fin de septembre 2010. Nous les avons priorisées en tenant compte de leur classement au moment du diagnostic, du temps requis pour compléter le travail d'analyse et de mise en place ainsi que des disponibilités des membres de l'équipe de travail.
État d'avancement	<p>À la fin de notre troisième trimestre de 2010, l'analyse de toutes les normes et interprétations IFRS, qui pourraient avoir un impact pour notre Société, était en cours ou terminée.</p> <p>En considérant une pondération basée sur la complexité et la difficulté d'implantation de chaque norme, nous estimons l'avancement total des travaux à 87 %. Nous sommes satisfaits de ce résultat, nous suivons notre plan de travail et nous sommes confiants de respecter notre échéance.</p> <p>Au niveau du CIIF et des CPCI, l'analyse des normes et interprétations IFRS a démontré que l'incidence ne sera pas significative. Toutefois, pour l'année de transition, nous devons mettre en place des contrôles supplémentaires à l'égard des données comparatives et des informations additionnelles qui seront divulguées.</p>

## Phase 3 : Mise en application

Activités	Préparation du bilan d'ouverture à la date de transition.
	Compilation des données financières comparatives.
	Élaboration des états financiers consolidés intermédiaires et des informations à fournir.
	Élaboration des états financiers consolidés annuels et des informations à fournir.
	Mise en application des modifications relatives aux impacts collatéraux.

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

Échéances	À la fin de notre exercice 2011, notre bilan d'ouverture, nos données financières comparatives selon les IFRS et les modifications relatives aux impacts collatéraux seront complétés.
	Au cours de notre exercice 2012, nous présenterons nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels ainsi que les informations à fournir selon les IFRS.
État d'avancement	<p>Au niveau des technologies de l'information, nous avons identifié et débuté la mise en place d'une solution nous permettant, dès le début de l'exercice comparatif 2011, de maintenir un système intégré parallèle sous les PCGR et les IFRS.</p> <p>Nous avons également élaboré une version préliminaire de nos états financiers annuels selon les normes IFRS.</p>

Jusqu'à maintenant, nous avons complété l'analyse d'un certain nombre de normes IFRS. Nous avons noté, pour certaines d'entre elles, des différences de traitement comptable et de présentation avec nos conventions comptables actuelles et nous avons effectué, s'il y avait lieu, des choix relativement à ces normes. Nous vous présentons dans les tableaux suivants nos principales différences ainsi que les principaux choix que nous avons effectués :

#### Différences de traitement comptable et choix effectués

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions préliminaires
Coûts d'emprunt	<p>IFRS : Nous devons capitaliser les coûts d'emprunt sur les actifs qualifiés, soit les actifs qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus.</p> <p>PCGR : Ces coûts d'emprunt peuvent être capitalisés.</p>	Nous ne capitaliserons pas les coûts d'emprunt sur nos actifs qualifiés, car ils sont jugés non significatifs.
Immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	<p>IFRS : Après leur comptabilisation initiale, nous pouvons évaluer nos immobilisations corporelles et incorporelles et nos immeubles de placement selon le modèle du coût ou selon le modèle de la réévaluation.</p> <p>PCGR : Le modèle de la réévaluation n'est pas permis.</p>	Nous continuerons d'utiliser le modèle du coût afin d'éviter les variations de la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement au bilan et l'impact correspondant à l'état des résultats.
Immobilisations corporelles	<p>IFRS : Nous devons amortir nos immobilisations corporelles en fonction de leurs composantes.</p> <p>PCGR : Les règles d'identification des composantes sont moins exigeantes.</p>	<p>La toiture et la ventilation seront amorties distinctement du bâtiment.</p> <p>La valeur comptable de ces immobilisations et la charge d'amortissement correspondante seront différentes, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p>

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

Dépréciation d'actifs	<p>IFRS : Les tests de dépréciation de nos actifs sont effectués au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.</p> <p>PCGR : Les tests de dépréciation sont effectués au niveau d'un groupe d'actifs ou d'une unité d'exploitation.</p>	<p>Nos tests de dépréciation d'actifs seront effectués au niveau de chaque magasin (UGT).</p> <p>Pour les entrepôts, nos tests de dépréciation seront effectués au niveau d'un groupe d'UGT.</p> <p>Pour les actifs de support et le goodwill, les tests de dépréciation seront effectués au niveau de différents groupes d'UGT.</p> <p>Les résultats de nos tests de dépréciation seront différents, mais leur incidence ne devrait pas être significative.</p>
Paiement fondé sur des actions	<p>IFRS : Lorsque les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement, chaque tranche doit être considérée comme une attribution séparée.</p> <p>PCGR : Les acquisitions graduelles peuvent être considérées comme une attribution unique.</p>	<p>La charge de rémunération devra être constatée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche. Elle sera différente, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p>
Résultat par action	<p>IFRS : Nous devons déterminer de manière indépendante, pour la période courante et le cumulatif, le nombre d'actions potentielles dilutives à considérer dans le résultat dilué par action.</p> <p>PCGR : Ce nombre est déterminé de manière indépendante pour la période courante, mais le cumulatif est une moyenne pondérée des périodes.</p>	<p>Le résultat dilué par action sera différent, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p>
Programmes de fidélisation des clients	<p>IFRS : Pour le programme de fidélité Air Miles<sup>MD</sup>, étant donné que nous agissons à titre de mandataire, nous devons présenter le coût des points en réduction du chiffre d'affaires.</p> <p>PCGR : Aucune norme n'existe, mais la pratique canadienne est de comptabiliser le coût des points dans le coût des marchandises vendues et charges d'exploitation.</p>	<p>Le chiffre d'affaires sera différent, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p> <p>Il n'y aura aucune incidence sur le résultat net.</p>

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

Avantages du personnel	<p>IFRS : Pour la comptabilisation des gains et pertes actuariels, nous pouvons choisir la comptabilisation reportée en utilisant la méthode du corridor ou la constatation immédiate de la totalité des gains et pertes actuariels aux résultats ou au résultat global (PCGR : résultat étendu).</p> <p>PCGR : Nous avons également un choix de convention comptable similaire, mais sans la méthode de comptabilisation immédiate dans le résultat étendu.</p>	<p>Nous prévoyons comptabiliser la totalité des gains et pertes actuariels immédiatement au résultat global, sans incidence sur les résultats.</p>
	<p>IFRS : Nous devons constater immédiatement aux résultats le coût des services passés pour lesquels les droits sont acquis.</p> <p>PCGR : Le coût des services passés doit être amorti de façon linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des participants actifs jusqu'à la date d'admissibilité intégrale, sans égard à l'acquisition des droits.</p>	<p>À la date de transition, nous comptabiliserons le coût des services passés, pour lesquels les droits sont acquis, aux résultats non distribués (PCGR : bénéfices non répartis). Suite à la conversion, le coût des services passés pour lesquels les droits sont acquis sera comptabilisé aux résultats.</p>
	<p>IFRS : La comptabilisation des actifs au titre des prestations définies (PCGR : prestations constituées) est limitée à la capacité de réduire les cotisations futures basées sur les obligations futures calculées sur les bases de continuité, de solvabilité et comptable.</p> <p>PCGR : La comptabilisation des actifs au titre des prestations constituées est limitée à la capacité de réduire les cotisations futures calculées sur les obligations futures sur la base comptable seulement.</p>	<p>L'évaluation des obligations futures calculées sur les bases de continuité et de solvabilité devrait diminuer notre capacité de réduction de nos cotisations futures et également augmenter nos obligations au titre des prestations définies. Nous comptabiliserons les écarts à la date de transition aux résultats non distribués et au résultat global pour les variations futures.</p>
	<p>IFRS : Un régime multiemployeurs (PCGR : régime interentreprises) qui comporte des obligations implicites doit être comptabilisé à titre de régime à prestations définies. Par contre, si des informations suffisantes ne sont pas disponibles, le régime multiemployeurs doit être comptabilisé à titre de régime à cotisations définies (PCGR : cotisations déterminées). Des informations supplémentaires doivent être présentées aux états financiers. De plus, s'il existe un engagement en vertu d'un accord contractuel, il doit être enregistré aux résultats.</p>	<p>Bien que nos régimes multi-employeurs correspondent à des régimes à prestations définies, ils seront comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies puisque les informations nécessaires pour évaluer nos obligations ne sont pas disponibles.</p> <p>Des informations supplémentaires devront être présentées sur cette situation.</p>

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

Avantages du personnel (suite)	PCGR : Un régime interentreprises est généralement comptabilisé à titre de régime à cotisations déterminées parce que l'information n'est normalement pas disponible. Toutefois, si l'information suffisante est disponible, nous devons le comptabiliser à titre de régime à prestations déterminées. La norme sur les avantages sociaux n'aborde pas de façon spécifique le traitement comptable d'un engagement en vertu d'un accord contractuel. Cependant, d'autres règles des PCGR considèrent ce type d'engagement et le traitement comptable est identique à celui des IFRS.	
Coentreprises	IFRS : Nous pouvons comptabiliser les participations dans des coentreprises en utilisant la consolidation proportionnelle ou la méthode de la mise en équivalence (PCGR : valeur de consolidation).  PCGR : Nous devons les comptabiliser en utilisant la consolidation proportionnelle.	Nous utiliserons la méthode de la mise en équivalence. Il n'y aura aucune incidence significative sur la présentation des états financiers et aucune sur le résultat net.
Provisions	IFRS : Nous devons comptabiliser une provision lorsque nous avons une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est plus probable qu'improbable (interprété à 50 % et plus) qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable. De plus, nous devons divulguer le total des provisions distinctement à l'état de la situation financière (PCGR : bilan).  PCGR : Les critères sont les mêmes, à l'exception de la sortie de ressources nécessaire pour régler l'obligation qui doit avoir des chances élevées de se produire (interprété à environ 75 % et plus).	L'incidence sur nos provisions ne devrait pas être significative.  Certaines provisions pourraient être présentées distinctement à l'état de la situation financière.
Regroupements d'entreprises	IFRS : La juste valeur des actions émises est calculée à la date d'acquisition.  PCGR : Elle est calculée sur une période raisonnable avant et après la date de l'annonce de la transaction.  IFRS : Les coûts relatifs à l'acquisition sont passés en charges au moment où ils sont engagés.  PCGR : Ils sont considérés dans la répartition du prix d'achat s'ils représentent des coûts différentiels.	Il n'y aura aucune incidence pour nos regroupements d'entreprises passés, car nous avons choisi de nous prévaloir de l'exemption relative à l'application rétrospective (IFRS 1).

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

<p>Regroupements d'entreprises (suite)</p>	<p>IFRS : La provision pour les coûts de restructuration, considérée dans la répartition du prix d'achat, exclut les coûts relatifs à un plan de restructuration décidé et élaboré par l'acquéreur.</p> <p>PCGR : Ces coûts de restructuration peuvent être inclus dans la répartition du prix d'achat s'ils respectent certaines conditions.</p>	
<p>Participations dans des entreprises associées</p>	<p>IFRS : Dans l'application de la méthode de la mise en équivalence, l'écart entre la date de clôture de l'entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois.</p> <p>PCGR : Aucun délai mentionné.</p>	<p>Il n'y aura aucune incidence sur notre participation dans Alimentation Couche-Tard, car le délai entre les deux dates est toujours inférieur à trois mois.</p>
<p>Impôt sur le résultat</p>	<p>IFRS : L'impôt différé (PCGR : impôt futur) est calculé sur toute différence temporelle (PCGR : écart temporaire). Il existe toutefois deux exemptions où aucun impôt différé n'est comptabilisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• initialement sur le goodwill (PCGR : écart d'acquisition);</li> <li>• à l'achat d'un actif, acquis hors d'un regroupement d'entreprises, dont la valeur comptable et la valeur fiscale diffèrent.</li> </ul> <p>PCGR : L'impôt futur est calculé sur tout écart temporaire. Toutefois, aucun impôt futur n'est comptabilisé initialement sur l'écart d'acquisition ni à l'achat d'un actif incorporel, déductible dans le montant cumulé des immobilisations admissibles (MCIA) à 75 % de sa valeur comptable, car la valeur fiscale est ajustée de sorte qu'elle est réputée égale à sa valeur comptable.</p> <p>Par ailleurs, à l'achat d'un actif, acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, dont la valeur fiscale diffère de sa valeur comptable, un impôt futur est comptabilisé sur l'écart constaté et le coût du bien est ajusté en contrepartie.</p>	<p>À la date de transition, nous comptabiliserons un ajustement d'impôt différé pour les actifs concernés. L'incidence à la date de transition ne devrait pas être significative.</p> <p>Des impôts différés supplémentaires pourraient être comptabilisés pour des actifs incorporels déductibles dans le MCIA acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises par le biais d'achat d'actifs.</p>

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

Impôt sur le résultat (suite)	<p>IFRS : Une entité doit utiliser les taux d'impôts adoptés ou quasi adoptés pour évaluer ses actifs et ses passifs d'impôt différé.</p> <p>PCGR : Un taux d'imposition est en vigueur ou pratiquement en vigueur lorsqu'un projet de loi est déposé en première lecture à la chambre législative pour un gouvernement majoritaire et en troisième lecture pour un gouvernement minoritaire.</p>	À la date de transition, nous examinerons les projets de loi en cours et nous ajusterons, s'il y a lieu, les impôts différés.
	<p>IFRS : Tout changement subséquent dans la comptabilisation des impôts différés doit être enregistré de la même façon que l'enregistrement initial de la transaction, soit aux résultats, aux capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.</p> <p>PCGR : Lorsqu'un événement subséquent affecte le montant d'impôt futur comptabilisé initialement, l'ajustement du montant d'impôt doit être comptabilisé dans les résultats.</p>	L'impact d'un changement de taux ou d'un changement dans la réglementation devra être comptabilisé à l'endroit où la transaction initiale a été comptabilisée.
	<p>IFRS : Un impôt différé doit être comptabilisé sur les transactions entre les entités d'un groupe consolidé, dont les profits sont non réalisés, au taux d'impôt de la société qui acquiert les biens.</p> <p>PCGR : Aucun impôt futur n'est comptabilisé sur les transactions entre les entités d'un groupe consolidé dont les profits sont non réalisés.</p>	Un impôt différé au taux de l'entité qui acquiert les biens devra être comptabilisé sur les transactions intersociétés. L'incidence ne devrait pas être significative.

À l'application des normes décrites précédemment, IFRS 1 offre, pour certaines d'entre elles, des exemptions à l'application rétrospective pour lesquelles nous avons fait les choix suivants :

<b>Exemptions facultatives</b>	<b>Conclusions préliminaires</b>
Coûts d'emprunt	<p>L'exemption nous permet de ne pas capitaliser les coûts d'emprunt sur nos actifs qualifiés avant la date de transition aux IFRS.</p> <p>Étant donné que nous ne capitaliserons pas ces coûts d'emprunt, nous n'utiliserons pas l'exemption.</p>
Coût présumé	<p>À la date de transition aux IFRS, nous pouvons évaluer chaque immobilisation corporelle et incorporelle ainsi que chaque immeuble de placement à son coût présumé, lequel représente la juste valeur.</p> <p>Nous analyserons nos immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que nos immeubles de placement pour déterminer si nous utiliserons l'exemption.</p>

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »



Paiement fondé sur des actions	L'exemption nous permet de ne pas appliquer la norme aux instruments de capitaux propres dont les droits sont acquis avant la date de transition aux IFRS.  Nous avons choisi de ne pas nous prévaloir de cette exemption.
Avantages du personnel	L'exemption nous permet de comptabiliser aux résultats non distribués tous les gains ou pertes actuariels à la date de transition aux IFRS, sans égard au choix de la méthode pour la comptabilisation ultérieure.  Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption.
Regroupements d'entreprises	L'exemption nous permet de ne pas appliquer la norme aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS.  Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption pour les regroupements d'entreprises conclus avant le 26 septembre 2010.

### Différences de présentation et choix effectués

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR / choix effectués s'il y avait lieu
État de la situation financière	IFRS : Un état de la situation financière au début de la période de comparaison doit être présenté dans les situations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• méthode comptable appliquée de façon rétrospective;</li> <li>• retraitement rétrospectif ou reclassement d'éléments dans les états financiers.</li> </ul> PCGR : Cette troisième colonne au bilan n'est pas requise.
	IFRS : Les actifs (passifs) d'impôt différé doivent être classés dans les éléments non courants (PCGR : long terme).  PCGR : Les portions court terme et long terme des actifs (passifs) d'impôts futurs doivent être présentées séparément.
État du résultat global	IFRS : Les postes de produits et de charges peuvent être présentés de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un état unique du résultat global; ou</li> <li>• deux états : compte de résultat séparé (PCGR : état des résultats) suivi d'un deuxième état commençant par le résultat net et détaillant les composantes des autres éléments du résultat global (PCGR : état du résultat étendu).</li> </ul> PCGR : Les éléments du résultat étendu peuvent être présentés de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>• immédiatement sous le total du résultat net; ou</li> <li>• dans un état distinct commençant par le résultat net.</li> </ul> Choix : Nous continuerons de présenter deux états distincts.
	IFRS : Les charges doivent être classées par nature ou par fonction.  PCGR : Ce classement des charges n'est pas requis.  Choix : Nous conserverons l'état des résultats actuel et nous divulguerons, par voie de note aux états financiers, les charges par nature ou par fonction.

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

État des variations des capitaux propres	<p>IFRS : Un état des variations des capitaux propres doit présenter le rapprochement des valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture de chacune des composantes des capitaux propres.</p> <p>PCGR : Seul un état des bénéfices non répartis doit être présenté.</p>
Tableau des flux de trésorerie	<p>IFRS : Les intérêts et les dividendes peuvent être classés de la façon suivante dans le tableau des flux de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intérêts payés et dividendes versés : activités opérationnelles ou financement;</li> <li>• intérêts et dividendes reçus : activités opérationnelles ou investissement.</li> </ul> <p>PCGR : Ils peuvent être classés de la façon suivante dans l'état des flux de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intérêts payés et reçus : activités d'exploitation;</li> <li>• dividendes versés : activités de financement;</li> <li>• dividendes reçus et inclus dans le résultat net : activités d'exploitation.</li> </ul> <p>Choix : Nous conserverons le classement actuel des intérêts et des dividendes dans le tableau des flux de trésorerie.</p> <hr/> <p>IFRS : Les rapports intermédiaires doivent présenter un tableau des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice ainsi que la période comparable de l'exercice précédent.</p> <p>PCGR : En plus de l'état des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice et de la période comparable, les rapports intermédiaires doivent présenter un état des flux de trésorerie de la période intermédiaire ainsi que celui de la période comparable.</p>
Notes aux états financiers	<p>IFRS : En général, des rapprochements entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture d'une période comptable doivent être présentés par voie de notes aux états financiers.</p> <p>PCGR : Les rapprochements sont limités à certains éléments du bilan.</p> <hr/> <p>IFRS : Le montant total de la rémunération des principaux dirigeants, divisé par grandes catégories, doit être divulgué par voie de notes aux états financiers.</p> <p>PCGR : Cette information n'est pas requise dans les états financiers.</p> <p>Par contre, des informations similaires sont exigées dans la circulaire de sollicitation de procurations selon le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.</p>

D'autres analyses clés sont en cours. Par conséquent, les conclusions préliminaires à leur égard ne figurent pas dans les tableaux précédents. Si des choix sont faits ou si des différences sont relevées, ils seront communiqués ultérieurement, lorsque les analyses seront complétées. De plus, la publication de documents de discussion, d'exposés-sondages et de nouvelles normes de l'International Accounting Standards Board pourraient changer nos conclusions préliminaires.

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

## **Communiqué de presse**

Le communiqué de presse porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. en date du 3 juillet 2010. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes inclus dans le présent rapport intermédiaire ainsi qu'avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 26 septembre 2009, les notes et le rapport de gestion afférents présentés dans le rapport annuel 2009 de la Société. Le présent communiqué tient compte des informations en date du 30 juillet 2010 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires, incluant les lettres d'attestation pour la période intermédiaire terminée le 3 juillet 2010 signées par le président et chef de la direction et le vice-président principal, chef de la direction financière et trésorier de la Société, sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **Mesures non conformes aux PCGR**

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux PCGR. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les PCGR et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

### **Bénéfice avant frais financiers, impôts et amortissement (BAIIA)**

Le BAIIA est une mesure du bénéfice excluant les frais financiers, les impôts et l'amortissement. Nous sommes d'avis que le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des liquidités provenant de ses activités et d'acquitter ses charges financières.

### **BAIIA ajusté, bénéfice net ajusté et bénéfice net dilué par action ajusté**

Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant les éléments non récurrents. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers seront mieux informés des résultats de la période courante et correspondante en présentant les résultats sans les éléments non récurrents. Ainsi, les lecteurs d'états financiers seront en mesure de mieux évaluer la performance de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir.

## **Informations prospectives**

Nous avons utilisé, dans le présent rapport intermédiaire, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « poursuivre », « n'anticipons » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2010.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Un ralentissement ou une récession économique et l'arrivée d'un nouveau concurrent sont des exemples de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du rapport annuel 2009 qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport intermédiaire et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

## Conférence téléphonique

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2010 qui aura lieu **mercredi, le 11 août 2010 à 10 heures** (HAE). Le numéro de téléphone à composer est le (514) 807-9895 ou (647) 427-7450 ou (888) 231-8191. Les journalistes et le public investisseur sont invités à écouter la téléconférence en direct ou en différé sur le site de METRO INC. à l'adresse Internet [www.metro.ca](http://www.metro.ca).

**SOURCE :** METRO INC.

**RENSEIGNEMENTS :** Richard Dufresne  
Vice-président principal,  
chef de la direction financière et trésorier  
Tél. : (514) 643-1003

**SERVICE DES RELATIONS  
AVEC LES INVESTISSEURS :** Tél. : (514) 643-1055  
Courriel : [finance@metro.ca](mailto:finance@metro.ca)

Les renseignements sur la Société et les communiqués de presse de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : [www.metro.ca](http://www.metro.ca)

– 30 –

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## États consolidés des résultats

Périodes terminées les 3 juillet 2010 et 4 juillet 2009

(non vérifiés) (en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	16 semaines Exercices financiers		40 semaines Exercices financiers	
	2010	2009	2010	2009
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 561,3 \$</b>	3 513,3 \$	<b>8 783,0 \$</b>	8 663,5 \$
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation (note 8)	<b>(3 321,6)</b>	(3 282,6)	<b>(8 206,0)</b>	(8 114,7)
Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique	<b>8,0</b>	5,2	<b>25,3</b>	25,7
Charges de conversion de bannières (note 3)	—	(2,9)	<b>(0,9)</b>	(8,7)
<b>Bénéfice avant frais financiers, impôts et amortissement</b>	<b>247,7</b>	233,0	<b>601,4</b>	565,8
Amortissement	<b>(62,2)</b>	(58,6)	<b>(155,9)</b>	(142,8)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>185,5</b>	174,4	<b>445,5</b>	423,0
Frais financiers, nets (note 5)	<b>(13,9)</b>	(14,6)	<b>(35,2)</b>	(37,9)
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>171,6</b>	159,8	<b>410,3</b>	385,1
Impôts sur les bénéfices (note 6)	<b>(51,6)</b>	(47,2)	<b>(111,9)</b>	(115,1)
<b>Bénéfice net</b>	<b>120,0 \$</b>	112,6 \$	<b>298,4 \$</b>	270,0 \$
<b>Bénéfice net par action</b> (en dollars) (note 7)				
De base	<b>1,12</b>	1,02	<b>2,78</b>	2,44
Dilué	<b>1,12</b>	1,01	<b>2,77</b>	2,42

Voir les notes afférentes

## Bilans consolidés

(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Au 3 juillet 2010	Au 26 septembre 2009
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	120,2 \$	241,4 \$
Débiteurs	341,7	315,8
Stocks (note 8)	682,2	681,3
Charges payées d'avance	20,5	8,3
Impôts sur les bénéfices à recevoir	8,0	6,6
Impôts futurs	11,0	29,8
	<b>1 183,6</b>	1 283,2
Placements et autres actifs	231,8	204,0
Immobilisations corporelles	1 323,5	1 305,8
Actifs incorporels	315,3	325,4
Écarts d'acquisition	1 603,7	1 478,6
Impôts futurs	3,7	3,6
Actifs au titre des prestations constituées	69,2	65,6
	<b>4 730,8 \$</b>	4 666,2 \$
<b>PASSIFS ET AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Emprunts bancaires	0,8 \$	0,8 \$
Créditeurs	1 043,7	1 111,2
Impôts sur les bénéfices à payer	48,6	24,8
Impôts futurs	10,3	9,2
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	3,3	6,4
	<b>1 106,7</b>	1 152,4
Dette à long terme	1 004,9	1 004,3
Passifs au titre des prestations constituées	48,5	49,0
Impôts futurs	147,5	165,0
Autres éléments de passif à long terme	22,7	31,4
	<b>2 330,3</b>	2 402,1
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Capital-actions (note 9)	706,5	716,7
Surplus d'apport (note 10)	5,0	3,7
Bénéfices non répartis	1 689,6	1 545,7
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 11)	(0,6)	(2,0)
	<b>2 400,5</b>	2 264,1
	<b>4 730,8 \$</b>	4 666,2 \$
<i>Voir les notes afférentes</i>		

## États consolidés des flux de trésorerie

Périodes terminées les 3 juillet 2010 et 4 juillet 2009  
(non vérifiés) (en millions de dollars)

	16 semaines Exercices financiers		40 semaines Exercices financiers	
	2010	2009	2010	2009
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	120,0 \$	112,6 \$	298,4 \$	270,0 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique	(8,0)	(5,2)	(25,3)	(25,7)
Amortissement	62,2	58,6	155,9	142,8
Amortissement des frais de financement reportés	0,7	0,6	1,6	1,6
Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	1,1	0,9	1,3	0,3
Gain sur cession de placements	—	(0,1)	—	(0,1)
Revenus d'intérêts sur placements	(0,1)	—	(0,1)	(0,2)
Impôts futurs	5,7	11,6	6,7	23,2
Charge relative à la rémunération à base d'actions	1,9	1,7	4,4	3,8
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages sociaux futurs et les charges de la période	(3,1)	(0,8)	(4,1)	(9,5)
	180,4	179,9	438,8	406,2
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	10,0	(64,7)	(70,3)	(116,9)
	190,4	115,2	368,5	289,3
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisition d'entreprises, nette de la trésorerie acquise de 0,3 \$ (note 2)	(0,1)	—	(152,3)	—
Variation nette de placements et autres actifs	(2,1)	3,5	(6,5)	0,8
Dividendes d'une société satellite publique	0,8	0,7	2,4	2,2
Acquisition d'immobilisations corporelles	(44,9)	(63,8)	(133,2)	(152,9)
Produit sur cession d'immobilisations corporelles	0,1	0,9	4,4	12,7
Acquisition d'actifs incorporels	(9,2)	(15,0)	(24,4)	(26,8)
	(55,4)	(73,7)	(309,6)	(164,0)
<b>Activités de financement</b>				
Variation nette des emprunts bancaires	0,1	0,3	—	0,5
Émission d'actions (note 9)	3,7	7,3	7,9	43,5
Rachat d'actions (note 9)	(68,1)	(76,1)	(124,0)	(99,2)
Acquisition d'actions autodétenues (note 9)	—	—	—	(4,3)
Règlement en espèces d'unités d'actions au rendement (note 10)	—	(0,5)	(0,5)	(0,5)
Augmentation de la dette à long terme	0,7	0,6	2,8	4,4
Remboursement de la dette à long terme	(2,8)	(2,6)	(8,4)	(8,3)
Variation nette des autres éléments de passif à long terme	(2,2)	0,2	(6,7)	(4,7)
Dividendes versés	(18,1)	(15,2)	(51,2)	(44,3)
	(86,7)	(86,0)	(180,1)	(112,9)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	48,3	(44,5)	(121,2)	12,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	71,9	208,6	241,4	151,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	120,2 \$	164,1 \$	120,2 \$	164,1 \$
<b>Information supplémentaire</b>				
Intérêt payé	20,5	21,5	42,4	44,8
Impôts sur les bénéfices payés	32,6	33,9	83,9	86,8

Voir les notes afférentes

## États consolidés des bénéfices non répartis

Périodes de 40 semaines terminées les 3 juillet 2010 et 4 juillet 2009  
(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Exercices financiers	
	2010	2009
Solde au début de la période	1 545,7 \$	1 366,8 \$
Bénéfice net	298,4	270,0
Dividendes	(51,2)	(44,3)
Prime sur rachat d'actions (note 9)	(103,3)	(81,0)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 689,6 \$</b>	<b>1 511,5 \$</b>

Voir les notes afférentes

## États consolidés du résultat étendu

Périodes terminées les 3 juillet 2010 et 4 juillet 2009  
(non vérifiés) (en millions de dollars)

	16 semaines Exercices financiers		40 semaines Exercices financiers	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net	120,0 \$	112,6 \$	298,4 \$	270,0 \$
Autres éléments du résultat étendu (note 11)				
Variation de la juste valeur du dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie	0,5	0,9	2,0	(2,2)
Impôts correspondants	(0,1)	(0,3)	(0,6)	0,6
<b>Résultat étendu</b>	<b>120,4 \$</b>	<b>113,2 \$</b>	<b>299,8 \$</b>	<b>268,4 \$</b>

Voir les notes afférentes



## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Périodes terminées les 3 juillet 2010 et 4 juillet 2009  
(non vérifiés) (en millions de dollars, sauf indication contraire)

### 1. Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés en suivant les mêmes conventions et méthodes comptables que celles employées dans la préparation des états financiers consolidés annuels vérifiés de l'exercice terminé le 26 septembre 2009. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes afférentes inclus dans le rapport annuel 2009 de la Société. Les résultats d'exploitation pour les périodes intermédiaires présentées ne reflètent pas nécessairement les résultats qui seront réalisés pour l'exercice entier. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

### 2. Acquisition d'entreprises

Au cours du premier trimestre de 2010, la Société a acquis 18 magasins affiliés pour lesquels elle assurait déjà l'approvisionnement. Le prix d'achat total a été de 152,2 \$ au comptant.

L'acquisition de ces magasins a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats des magasins ont été consolidés à compter de leur date d'acquisition respective. La répartition finale du prix d'achat total se résumait comme suit :

Trésorerie	0,3 \$
Stocks	14,9
Autres actifs à court terme	0,3
Immobilisations corporelles	12,1
Marque de commerce	1,3
Écart d'acquisition	122,3
Actifs d'impôts futurs	6,3
Passifs à court terme pris en charge	(3,6)
Passifs relatifs au plan d'intégration et de rationalisation	(1,3)
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>152,6 \$</b>
Contrepartie en espèces	152,2 \$
Frais d'acquisition	0,4
<b>Contrepartie et frais d'acquisition</b>	<b>152,6 \$</b>

L'écart d'acquisition est traité au point de vue fiscal comme un bien en immobilisation admissible avec les déductions fiscales y afférentes.

### 3. Charges de conversion de bannières

La Société a complété, au premier trimestre de 2010, la conversion des cinq bannières de ses 159 supermarchés en Ontario à la bannière Metro, amorcée à l'été 2008. Aucune charge de conversion de bannières n'a donc été enregistrée au cours du troisième trimestre de 2010 (2,9 \$ en 2009). Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010, les charges de conversion de bannières se sont élevées à 0,9 \$ (8,7 \$ en 2009).

#### 4. Avantages sociaux futurs

La Société offre plusieurs régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. La charge de la Société au titre de ses régimes à cotisations et à prestations déterminées se présentait comme suit :

	16 semaines Exercices financiers				40 semaines Exercices financiers			
	2010		2009		2010		2009	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
<b>Régimes à cotisations déterminées</b>	<b>8,7 \$</b>	<b>0,1 \$</b>	8,7 \$	0,2 \$	<b>21,2 \$</b>	<b>0,4 \$</b>	21,5 \$	0,5 \$
<b>Régimes à prestations déterminées</b>								
Coût des services rendus au cours de la période	7,1	0,5	6,4	0,4	18,0	1,2	16,0	1,0
Intérêts débiteurs	10,7	0,6	10,3	0,6	26,9	1,5	25,8	1,5
Rendement prévu des actifs des régimes	(12,9)	—	(12,1)	—	(32,2)	—	(30,4)	—
Amortissement des pertes (gains) actuariels et du coût des services passés	0,5	—	0,5	—	1,2	—	1,2	(0,1)
Modifications des régimes	—	(0,1)	—	—	—	(0,2)	—	—
	5,4	1,0	5,1	1,0	13,9	2,5	12,6	2,4
	<b>14,1 \$</b>	<b>1,1 \$</b>	13,8 \$	1,2 \$	<b>35,1 \$</b>	<b>2,9 \$</b>	34,1 \$	2,9 \$

#### 5. Frais financiers, nets

	16 semaines Exercices financiers		40 semaines Exercices financiers	
	2010	2009	2010	2009
Intérêts à court terme	0,3 \$	0,7 \$	1,2 \$	1,6 \$
Intérêts à long terme	13,4	13,5	33,6	36,3
Amortissement des frais de financement reportés	0,7	0,6	1,6	1,6
Revenus d'intérêts	(0,5)	(0,2)	(1,2)	(1,6)
	13,9 \$	14,6 \$	35,2 \$	37,9 \$

## 6. Impôts sur les bénéfices

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

<i>(en pourcentage)</i>	16 semaines Exercices financiers		40 semaines Exercices financiers	
	2010	2009	2010	2009
Taux combiné prévu par la loi	<b>30,4</b>	31,5	<b>30,4</b>	31,4
Variations				
Effet des baisses futures d'un total de 4,0 % du taux de l'Ontario sur les impôts futurs	—	—	<b>(2,4)</b>	—
Effet de la baisse de 2,2 % du taux provincial sur les impôts futurs relatifs aux gains en capital	—	(1,7)	—	(0,7)
Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique	<b>(0,8)</b>	(0,6)	<b>(1,0)</b>	(1,1)
Autres	<b>0,5</b>	0,3	<b>0,3</b>	0,3
	<b>30,1</b>	29,5	<b>27,3</b>	29,9

## 7. Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

<i>(en millions)</i>	16 semaines Exercices financiers		40 semaines Exercices financiers	
	2010	2009	2010	2009
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation — De base	<b>106,6</b>	110,7	<b>107,3</b>	110,8
Effet de dilution en vertu des régimes d'options d'achat d'actions et des unités d'actions au rendement	<b>0,5</b>	0,6	<b>0,5</b>	0,8
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation — Dilué	<b>107,1</b>	111,3	<b>107,8</b>	111,6

## 8. Stocks

Les stocks se détaillaient comme suit :

	Au 3 juillet 2010	Au 26 septembre 2009
Stocks en entrepôt	<b>282,5 \$</b>	304,0 \$
Stocks de magasins	<b>399,7</b>	377,3
	<b>682,2 \$</b>	681,3 \$

Le coût des stocks comptabilisé en charges était de 2 914,7 \$ pour la période de 16 semaines terminée le 3 juillet 2010 (2 892,3 \$ en 2009) et de 7 180,5 \$ pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010 (7 134,1 \$ en 2009).

## 9. Capital-actions

### En circulation

	Actions subalternes catégorie A		Actions catégorie B		Total
	Nombre (en milliers)		Nombre (en milliers)		
Solde au 26 septembre 2009	107 830	715,3 \$	718	1,4 \$	716,7 \$
Émission d'actions contre espèces	351	7,9	—	—	7,9
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 103,3 \$	(3 113)	(20,7)	—	—	(20,7)
Actions autodétenues remises en circulation	54	0,3	—	—	0,3
Exercice d'options d'achat d'actions	—	2,3	—	—	2,3
Conversion d'actions catégorie B en actions subalternes catégorie A	87	0,1	(87)	(0,1)	—
<b>Solde au 3 juillet 2010</b>	<b>105 209</b>	<b>705,2 \$</b>	<b>631</b>	<b>1,3 \$</b>	<b>706,5 \$</b>

### Régime d'options d'achat d'actions

Les options en circulation et les changements survenus au cours de la période de 40 semaines terminée le 3 juillet 2010 se résumaient comme suit :

	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au 26 septembre 2009	1 864	28,53
Octroyées	217	44,19
Exercées	(342)	22,11
Annulées	(2)	31,78
<b>Solde au 3 juillet 2010</b>	<b>1 737</b>	<b>31,75</b>

Les options en circulation au 3 juillet 2010 avaient des prix d'exercice variant de 20,20 \$ à 44,19 \$ et des échéances allant jusqu'en 2017. De ces options, 440 860 pouvaient être exercées à un prix d'exercice moyen pondéré de 27,72 \$.

La charge de rémunération de toutes ces options s'est élevée à 0,8 \$ pour la période de 16 semaines terminée le 3 juillet 2010 (0,8 \$ en 2009) et à 1,9 \$ pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010 (1,8 \$ en 2009).

### Régime d'unités d'actions au rendement

Les unités d'actions au rendement (UAR) en circulation et les changements survenus au cours de la période de 40 semaines terminée le 3 juillet 2010 se résumaient comme suit :

	Nombre (en unités)
Solde au 26 septembre 2009	267 570
Octroyées	107 583
Réglées	(65 860)
Annulées	(389)
<b>Solde au 3 juillet 2010</b>	<b>308 904</b>

Des actions subalternes catégorie A de la Société sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés aux UAR soient acquis ou qu'elles soient annulées. Cette fiducie, considérée comme une entité à détenteurs de droits variables, est consolidée aux états financiers de la Société et le coût des actions acquises est présenté en diminution du capital-actions à titre d'actions autodétenues.

Au 3 juillet 2010, 203 548 actions étaient détenues par un fiduciaire à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés aux UAR soient acquis ou qu'elles soient annulées (257 255 actions au 26 septembre 2009).

La charge de rémunération de toutes ces UAR s'est élevée à 1,1 \$ pour la période de 16 semaines terminée le 3 juillet 2010 (0,9 \$ en 2009) et à 2,5 \$ pour les 40 premières semaines de l'exercice 2010 (2,0 \$ en 2009).

## 10. Surplus d'apport

Solde au 26 septembre 2009	3,7 \$
Charge relative à la rémunération à base d'actions	4,4
Exercice d'options d'achat d'actions	(2,3)
Actions autodétenues remises en circulation	(0,3)
Règlement en espèces des UAR	(0,5)
<b>Solde au 3 juillet 2010</b>	<b>5,0 \$</b>

## 11. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie constitue la seule composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les variations survenues au cours des périodes de 40 semaines terminées le 3 juillet 2010 et le 4 juillet 2009 se détaillaient comme suit :

	Exercices financiers	
	2010	2009
Solde au début de la période	(2,0) \$	(1,0) \$
Variation de la juste valeur du dérivé désigné, nette des impôts de 0,6 \$ (0,6 \$ en 2009)	1,4	(1,6)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>(0,6) \$</b>	<b>(2,6) \$</b>